Programme des obseques de Artnur Urbain MEKA ME **NDONG**



- Jeudi 21 octobre

10h30 sortie du corps de CASEP-GA Exposition du corps au domicile du défunt sis a Akanda en face de la villa Saphir

- 13h: Messe
- Hommages - Veillée
- Vendredi 22 octobre 2021

5h30: Levée du corps et départ pour

Arrivée à Oyem

- Hommages

- Samedi 23 octobre 2021

10h: Messe en l'église Saint Charles LOANGA

- Oraisons funèbres
- Des amis, enfants et d'un membre de la famille
- Inhumation au domicile familial au quartier Rend-Point
- Dimanche 24 octobre 2021

10h30: Mvett

- Conseil de famille

Retour des délégations. NB: Dans le strict respect des mesures Barrières.

20364

AVIS ET COMMUNIQUÉS



Suite au décès de leur fille, nièce, petite-fille et soeur, Mademoiselle Marie Irène IBOMBO, décès survenu à LBV le 10/10/2021, les familles MOUANGA Jeanne, Les clans MITSEVO et MOUIVO, la famille feu Georges MVOU informent que le programme des obsèques est arrêté comme suit:

Lundi 18 octobre 2021 à Libreville 09h30 : sortie du corps de CASEPGA

10h-12h : exposition, hommages, recueillement au domicile familial sis au quartier Likouala 122, rue du Docteur Henri **REVIGNET**

12h15 : Messe d'enterrement in situ

13h45 : levée du corps et inhumation au cimetière municipal de Mindoubé dans la stricte intimité familiale

15h: Conseil de famille



Mme MALAMBA Odette Rachel informent les parents, amis et connaissances du décès de son fils, MAGAYA Steeve Cédric survenu le 08 octobre 2021 au

Mardi 19 octobre 2021: 9h Exposition de la dépouille au domicile familial sis à Nzeng-Ayong

11h: Absout à domicile,

15h30 : Inhumation au cimetière de Mindoubé. 20358

REMERCIEMENTS



07/09 - 17/10/2021 (40 jours) Très sensibles aux nombreuses marques d'affection et de soutiens manifestées lors du décès de notre épouse, fille et mère DOUTSOÑA MBOUMBA Pauline, les familles EYEGHE MEBIAME et MBOUMBA vous expriment leurs profonds remerciements au 40ème jour de son départ pour l'éternel.

Une messe chantée sera dite en l'église Coeur Immaculé de Nzeng-Ayong ce dimanche 17.10.21 à



-Les clans OKAMA, NTSA, MBOULI,

-Les familles des feus EYAMBA Alphonse, MBA,

-Messieurs EYAMBA Guy-Christian, ONTINA Patrice, Madame EYAMBA Armelle, vous expriment leurs remerciements chaleureux pour votre soutien multiforme manifesté lors du décès

de leur petit-fils, neveu, frère et père

NTSIBA Jean, décédé le 24/09/2021

ANNIVERSAIRES DÉCES



15 Octobre 2020 - 15 Octobre 2021 Cela fait 1 an que OLAMBA Léonard «Papa, Pépé, et Ombalo» est rentré dans le repos éternel laissant un grand vide en nous. Pour commémorer sa mémoire la famille et alliés informent parents, amis et connaissances qu'une messe sera célébrée le samedi 16 Octobre 2021 à 15h00 en la paroisse Marie auxiliatrice de Mikolongo. 20196

FAMILLE BILLIER



17 OCTOBRE 2020 - 17 OCTOBRE 2021 Un an que feue Chimène BILLIER née ZUE «maman chouchou» nous a quittés. Ton époux, tes enfants, petits-enfants et toute la famille,

Les clans ESSAKORA, BEKWE, ESSANDONE, EFFACK, si telle est la volonté de Dieu

«Dieu a donné, Dieu a repris».

Nous gardons le souvenir éternel de ton sourire, ton dynamisme et ton esprit de mère. Toutes celles et tous ceux qui l'ont connue et

aimée, ont une pensée pieuse en ta mémoire. Repose en paix chouchou.

20156



17/10/2020 - 17/10/2021

Voici un an que tu nous as quittés. Ton départ a laissé un vide immense dans nos cœurs. Ton amour et ton sourire réconfortant nous manquent énormé-

Chère mère, chère grand-mère, chère Anne-Marie NFOUME NKOGHÉ, nous, ta famille, pensons fort à toi et nous espérons que tu continues de nous couvrir de ton amour et de ton

regard bienveillant de là où tu es.

Une messe sera dite pour le repos de ta belle âme le Dimanche 17 octobre 2021, à 9ĥ00, en la Paroisse Cœur Immaculée de Marie de Nzeng-Ayong.



BOUYI Françoise

16 octobre 2009-16 octobre 2021, 13 déjà Maman, les grandes peines s'expriment dans le silence nous t'avons dans nos cœurs et Dieu t'a dans ses bras tes enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants te rendent hommage en ce jour de triste anniversaire.



Claude ONDO, (16-10-1995-16-10-

Papa, cela fait 26 ans que tu nous as laissés

A travers les photos je vois le papa d'amour que tu étais et l'ange gardien que tu es pour moi aujourd'hui.

Que ceux qui t'ont connu et aimé aient une pensée pieuse en ce jour de triste anniversaire.

Nous ne t'oublierons jamais. 20352



16 octobre 20216 5 ans déjà que MAVOUNGOU Rock

Fabrice nous a quittés.

La mort est une peine que seul Dieu peut guérir, c'est pourquoi, nous l'implorons encore afin qu'il se souvienne de toi dans son infini bonté.

Une messe sera dite ce dimanche 17 octobre 2021 en la paroisse Saint Pierre

COMMUNIQUES AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des acteurs de la commande publique, en application des dispositions de l'article 252 du Code des Marchés Publics, que «l'ATTESTATION DE NON EXCLUSION» est désormais exigée comme pièce à fournir obligatoirement dans le cadre de la passation des marchés aussi bien par appel à la concurrence que par entente

Ladite attestation est à retirer auprès de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) sise au 4ème étage de l'Immeuble ARAMBO.

La présente mesure prend effet à compter de sa date de publi-

Annonces légales et petites annonces Avis et communiqués

Les souscriptions sont reçues au siège du journal à Libreville du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 et le dimanche de 12h à 15h (fermé le samedi). Auprès de notre agence de **Port-Gentil**, dans les locaux de Multipress, nos services sont offerts du lundi au vendredi de 8h à 15h30 (fermé le samedi) (Derrière GEANT CASINO, ancien SCORE)

MAIRIE DE NTOUM

À l'attention des résidents et des promoteurs immobiliers

Le Maire de la Commune de Ntoum informe les usagers que, conformément aux nouvelles dispositions relatives à la délivrance du permis de construire, une vaste opération de contrôle aura lieu à partir du 4ème trimestre de cette année. Pour cette phase, seront concernés:

- Les établissements recevant du public (ERP) ;
- Les bâtiments en étage (s).

Ces contrôles porteront sur :

- Le permis de construire, pour les bâtiments en construction;
- Le certificat de conformité, pour les bâtiments achevés.

Les formulaires de déclaration d'achèvement sont mis à la disposition des requérants à la Commune de Ntoum pour les bâtiments achevés et une commission d'examen des demandes de permis de construire reçoit les dossiers tous les premiers et troisièmes mardis de chaque mois.

Toutes les personnes concernées ont jusqu'au 31 décembre 2021, délai de rigueur, pour se conformer.

Passé ce délai, les immeubles concernés seront exposés aux dispositions du 2ème alinéa de l'article 39 de l'ordonnance n°00006/PR/2012 du 13/02/2012 fixant les règles générales relatives à l'urbanisme en République Gabonaise, ratifiée par la loi 0007/2012 du 13/08/2012.

Le Maire 20147

MAIRIE DE NTOUM

A l'attention des Opérateurs économiques désirant exercer l'activité de taxi, taxi-bus et TM dans la Commune de Ntoum

Le Maire de la Commune de Ntoum informe les opérateurs économiques que les opérations d'immatriculation des véhicules à usage de taxi, taxi-bus et TM dans sa circonscription administrative pour desservir le Grand Libreville ont démarré, conformément aux termes du Procès-Verbal nº 537/MI/PES/ SG du 03 août 2021, déterminant les quotas respectifs des véhicules à usage de transport en commun devant desservir les divers axes routiers du Grand Libreville.

Pour ce faire, les éventuels requérants devront, en dehors des frais (badge & collage) et de la taxe municipale, définis par la délibération n°001/09/CN/CM/SG du 10 février 2010, se présenter avec le véhicule peint aux couleurs requises et se munir des pièces suivantes:

- -1 copie de la carte grise du véhicule ;
- -1 rapport d'expertise d'un cabinet agréé ;
- -1 copie de la pièce du propriétaire du véhicule (CNI, Passeport, Carte de Séjour en cours de validité);
- -1 copie de l'assurance appropriée du véhicule en cours de
- -1 copie du permis de conduire requis du chauffeur.

Les dossiers sont à déposer tous les jours et heures ouvrables, au Service Financier, sis à l'Hôtel de Ville de Ntoum.

Le Maire 20148



Les souscriptions sont reçues au siège du journal à Libreville du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 et le dimanche de 12h à 15h (fermé le samedi). Auprès de notre agence de Port-Gentil, dans les locaux de Multipress, nos services sont offerts du lundi au vendredi de 8h à 15h30 (fermé le samedi) (Derrière GEANT CASINO, ancien SCORE)

Annonces légales et petites annonces Avis et communiqués

